



MONTRÉAL
INTERNATIONAL

CRC – 031M
C.P. – Nouvelle
politique
d'immigration

CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR LA NOUVELLE POLITIQUE QUÉBÉCOISE EN MATIÈRE D'IMMIGRATION, DE DIVERSITÉ ET D'INCLUSION

MÉMOIRE DE MONTRÉAL INTERNATIONAL

3 FÉVRIER 2015



TABLE DES MATIÈRES

01

Synthèse des recommandations
p. 3

02

Mise en contexte et introduction
p. 6

03

Principe directeur
p. 10

04

Axe 1
Attraction et admission des travailleurs temporaires spécialisés
p. 17

05

Axe 2
Rétention des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants internationaux
p. 21

06

Conclusion
p. 25

07

Annexes
p. 27



SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS

PRINCIPE DIRECTEUR : Planifier la politique d'immigration économique du Québec en fonction des besoins du marché du travail et en misant sur les immigrants temporaires

OBJECTIF : Faire passer à 15 000, d'ici 2018, le nombre de dossiers finalisés annuellement dans le cadre du Programme d'expérience québécoise (PEQ)

AXES STRATÉGIQUES	THÈMES	RECOMMANDATIONS
1. Attraction et admission des travailleurs temporaires spécialisés	Faciliter l'admission des travailleurs temporaires spécialisés pour répondre aux besoins urgents du marché du travail	A) Que le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) maintienne le processus simplifié pour les demandes de certificat d'acceptation du Québec (CAQ) pour les travailleurs temporaires spécialisés et l'aligne en continu sur les besoins du marché du travail
		B) Que le MIDI inscrive les professeurs universitaires et chercheurs universitaires à la liste des professions bénéficiant du processus simplifié pour les demandes de CAQ pour les travailleurs (en collaboration avec Emploi-Québec)
		C) Que le MIDI s'appuie sur un éventail plus large de statistiques pour la justification des salaires horaires des travailleurs temporaires spécialisés dans l'étude des demandes de CAQ pour les travailleurs temporaires spécialisés
	Accompagner les entreprises québécoises des secteurs de pointe dans le recrutement international	D) Que le MIDI augmente ses efforts de promotion via le web et les médias sociaux
		E) Que le MIDI soutienne l'organisation de missions de recrutement sectorielles en plus des missions actuelles

SYNTHÈSE DES RECOMMANDATIONS (SUITE)

PRINCIPE DIRECTEUR : Planifier la politique d'immigration économique du Québec en fonction des besoins du marché du travail et en misant sur les immigrants temporaires

OBJECTIF : Faire passer à 15 000, d'ici 2018, le nombre de dossiers finalisés annuellement dans le cadre du Programme d'expérience québécoise (PEQ)

AXES STRATÉGIQUES	THÈMES	RECOMMANDATIONS
2. Rétention des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants internationaux	Revoir certains critères relatifs au PEQ et à la grille de sélection pour l'émission des certificats de sélection du Québec (CSQ)	A) Que le MIDI modifie le niveau de français exigé pour être admissible au PEQ en établissant le seuil requis au niveau intermédiaire-débutant
		B) Que le MIDI modifie la grille de sélection pour l'obtention du CSQ : <ul style="list-style-type: none"> • Attribuer 10 points pour une offre d'emploi permanente validée pour un employeur de la région métropolitaine de Montréal • Bonifier de 5 points le facteur « séjour au Québec » à titre de travailleur ou d'étudiant
		C) Que le MIDI permette aux propriétaires exploitants d'une entreprise de déposer une demande PEQ
	Informer plus d'étudiants internationaux sur le processus d'obtention de la résidence permanente	D) Que le MIDI et/ou ses partenaires régionaux déploient plus de ressources sur les campus collégiaux et universitaires pour promouvoir la résidence permanente
		E) Que le MIDI requière de Citoyenneté et immigration Canada (CIC) qu'il prenne part aux séances d'information pour informer les étudiants internationaux sur la portion fédérale du processus de résidence permanente
	Réduire les délais de traitement pour la portion fédérale du processus d'obtention de la résidence permanente	F) Que le MIDI demande à CIC de prioriser les demandes de CSQ jugées prioritaires par le MIDI, soit les demandes PEQ, demandes avec validation d'emploi ou ayant un domaine de formation privilégié



MISE EN CONTEXTE ET INTRODUCTION

PRÉAMBULE

Montréal International (MI) agit comme moteur économique du Grand Montréal pour attirer de la richesse en provenance de l'étranger tout en accélérant la réussite de ses partenaires et de ses clients.

MI a comme mandats d'attirer dans la région métropolitaine des investissements étrangers, des organisations internationales et des talents stratégiques, ainsi que de promouvoir l'environnement concurrentiel du Grand Montréal.



INVESTISSEMENTS DIRECTS ÉTRANGERS

(Attraction, rétention
et expansion)

TALENTS STRATÉGIQUES

(Attraction, accueil
et rétention)

ORGANISATIONS INTERNATIONALES

(Attraction, rétention
et expansion)

CONTEXTE

MI a développé **une expertise en matière d'immigration**, plus spécifiquement pour les cas de travailleurs temporaires spécialisés et d'étudiants internationaux, grâce à ses activités d'attraction et de rétention de talents stratégiques, de mobilité internationale et de promotion du Grand Montréal.

Nos échanges avec de nombreux employeurs de la région nous portent à croire que la **venue de talents étrangers stratégiques** a été rendue **plus difficile** par les modifications réglementaires annoncées au cours des 12 à 24 derniers mois par le MIDI, CIC et Service Canada. Ces changements auraient également eu des **répercussions sur la propension** des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants internationaux **à immigrer de façon permanente** dans le Grand Montréal en raison des difficultés rencontrées lors du renouvellement de leur statut temporaire ou de l'obtention d'un statut permanent.

Pour ces raisons, **MI désire prendre part à la consultation publique** *Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion.*

À titre de partenaire, nous offrons notre entière collaboration au gouvernement du Québec afin de trouver des solutions aux enjeux québécois d'immigration.

INTRODUCTION

La disponibilité de main-d'œuvre spécialisée est un facteur clé dans l'attraction d'investissements étrangers et d'organisations internationales. La trajectoire future de l'économie du Grand Montréal sera incontestablement affectée par les **enjeux de vieillissement de la population** et **de rareté de la main-d'œuvre**. Comme le potentiel de croissance de l'économie est grandement influencé par la capacité des entreprises à recruter les candidats adéquats, ces enjeux pourraient freiner la croissance économique du Grand Montréal et méritent donc qu'on s'y attarde.

L'**immigration temporaire et permanente** constitue des **solutions porteuses** pour contribuer à relever à court et moyen termes ces enjeux de main-d'œuvre. D'une part, l'immigration temporaire répond efficacement et rapidement aux besoins des entreprises. D'autre part, l'immigration permanente alimente le bassin de main-d'œuvre.

Pourtant, certains éléments de la réglementation québécoise et canadienne sont des **irritants** dans les **processus d'immigration temporaire** et de **transition vers un statut permanent**. Les recommandations que MI souhaite porter à l'attention du MIDI dans le présent mémoire proposent des solutions qui visent à faciliter l'attraction de talents stratégiques et à rendre le processus d'obtention de permis de travail temporaire plus efficace pour les travailleurs temporaires spécialisés ainsi qu'à favoriser la rétention de ces travailleurs et étudiants internationaux présents dans le Grand Montréal.



PRINCIPE DIRECTEUR



LA POLITIQUE D'IMMIGRATION ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC DOIT MISER SUR LES IMMIGRANTS TEMPORAIRES

IMMIGRATION TEMPORAIRE



TRAVAILLEURS
SPÉCIALISÉS



ÉTUDIANTS
INTERNATIONAUX



IMMIGRATION
ÉCONOMIQUE

Le **travail** est l'un des **facteurs clé d'intégration**. Étant donné que le système actuel met l'accent sur une immigration dite économique, il existe un arrimage entre les besoins du marché du travail et les qualifications des candidats sélectionnés avec la grille de sélection pour l'obtention du CSQ. Cependant, le taux de chômage des immigrants reçus demeure très élevé par rapport au reste de la population.

Notre mémoire s'intéresse principalement au **cas des travailleurs temporaires spécialisés** (catégorie 0, A, B de la Classification nationale des professions) qui, dans un premier temps, répondent à un besoin immédiat des employeurs du Grand Montréal et représentent, par la suite, des candidats idéaux pour l'immigration permanente. Nos recommandations portent également sur la rétention des **étudiants internationaux** qui forment un important bassin au **fort potentiel d'intégration**.

Il importe de mentionner que MI reconnaît également la contribution des autres catégories d'immigration, notamment les travailleurs peu spécialisés et les cas d'ordre humanitaire, à la vitalité économique, sociale et culturelle du Grand Montréal, d'où l'importance de favoriser leur intégration.

LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ONT UN FORT POTENTIEL D'INTÉGRATION

L'intégration des nouveaux arrivants à la communauté montréalaise repose sur trois piliers :

- **L'intégration professionnelle** : influencée par la perspective d'occuper un emploi stimulant et offrant de bonnes conditions de travail
- **L'intégration sociale** : portée notamment par l'ouverture de la société d'accueil, laquelle permet au nouvel arrivant de développer un sentiment d'acceptation et, éventuellement, d'appartenance
- **L'intégration linguistique** : la maîtrise du français constitue la clé de voûte pour la réussite de l'intégration sociale et professionnelle dans le Grand Montréal. La connaissance de l'anglais est aussi un facteur important pour l'accès au marché du travail

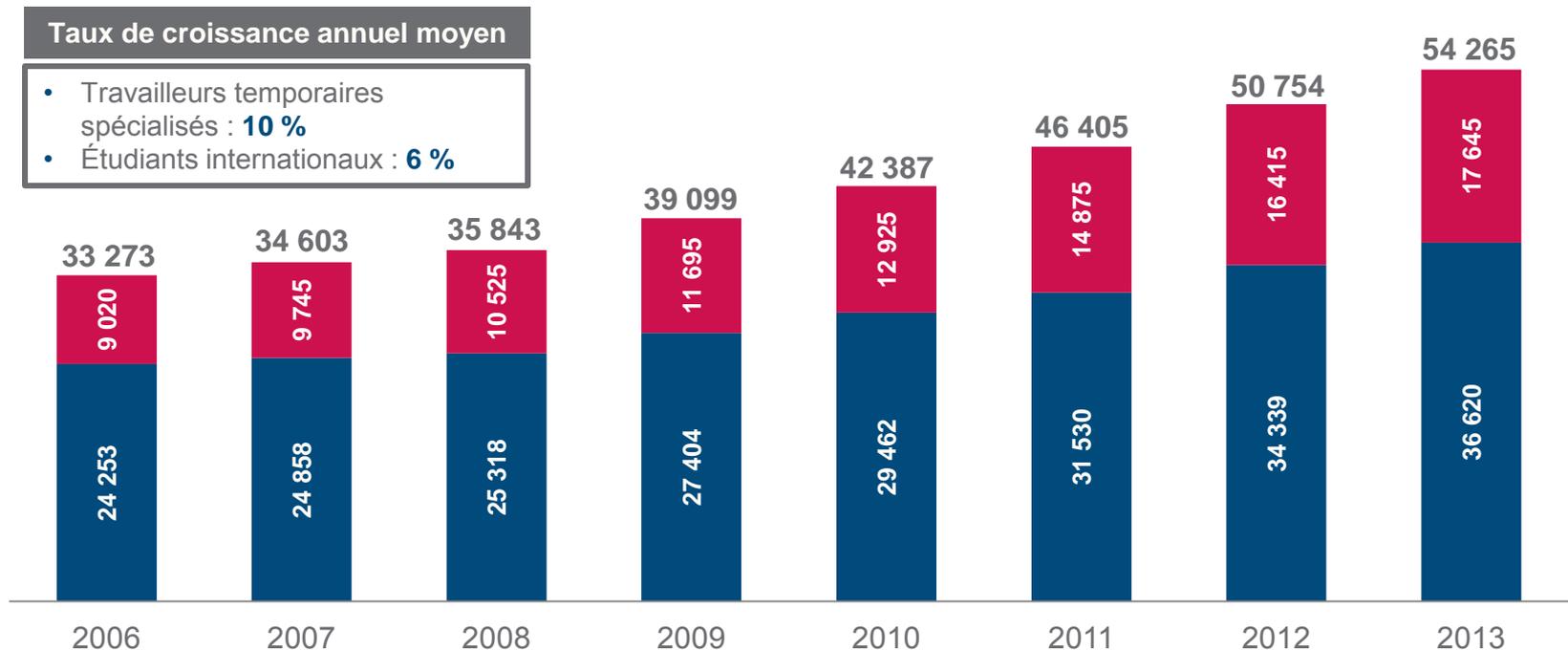
- LES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX SONT DÉJÀ EN PROCESSUS D'INTÉGRATION ET FONT PARTIE PRENANTE DE LA SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE. EN EFFET, LES TRAVAILLEURS SONT DÉJÀ EN SITUATION D'EMPLOI ALORS QUE LES ÉTUDIANTS OBTIENDRONT UN DIPLÔME QUÉBÉCOIS ET NE FERONT DONC PAS FACE À L'ENJEU DE RECONNAISSANCE DES DIPLÔMES.
- LEUR EXPÉRIENCE DE VIE DANS LE GRAND MONTRÉAL FAIT EN SORTE QU'ILS ONT DÉVELOPPÉ DES REPÈRES ET DES RÉSEAUX QUI FACILITENT LEUR INTÉGRATION.

Source : Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître

LE NOMBRE DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX EST EN AUGMENTATION CONSTANTE AU QUÉBEC

TRAVAILLEURS TEMPORAIRES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX PRÉSENTS AU QUÉBEC, 2006-2013

■ Étudiants internationaux (cégeps et universités) ■ Travailleurs temporaires spécialisés (CNP 0, A, B)



Notes : Le graphique présente l'effectif de travailleurs temporaires au 1^{er} décembre.

Le Grand Montréal accueille 78 % des travailleurs temporaires spécialisés et 76 % des étudiants internationaux.

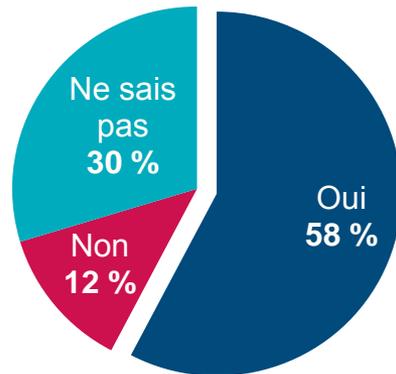
Sources : CIC, *Faits et chiffres 2013 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires*, compilation personnalisée, 2014; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS), *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau collégial*, 2014; MESRS, *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire*, 2014

PRINCIPE DIRECTEUR

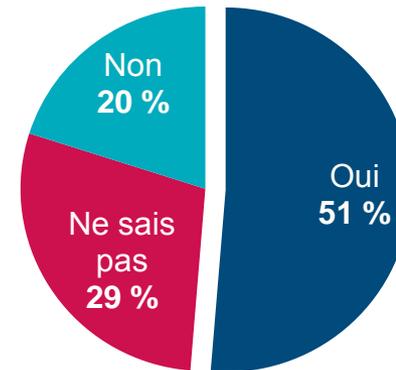
LE NOMBRE DE CANDIDATS ÉLIGIBLES AU PROGRAMME D'EXPÉRIENCE QUÉBÉCOISE (PEQ) PEUT ÊTRE ESTIMÉ GRÂCE AUX RÉSULTATS D'UN RÉCENT SONDAGE

INTENTION DE RESTER DANS LE GRAND MONTRÉAL À L'EXPIRATION DU PERMIS DE TRAVAIL TEMPORAIRE OU À LA FIN DES ÉTUDES

TRAVAILLEURS
(n = 293)



ÉTUDIANTS
(n = 503)



EXEMPLE DE CALCUL POUR 2013

- Travailleurs spécialisés : $17\ 645 \times 58\ % = 10\ 234$
- Étudiants internationaux : $36\ 620 \times \frac{1}{3} \times 51\ % = 6\ 225$

16 459
candidats potentiels éligibles
au PEQ

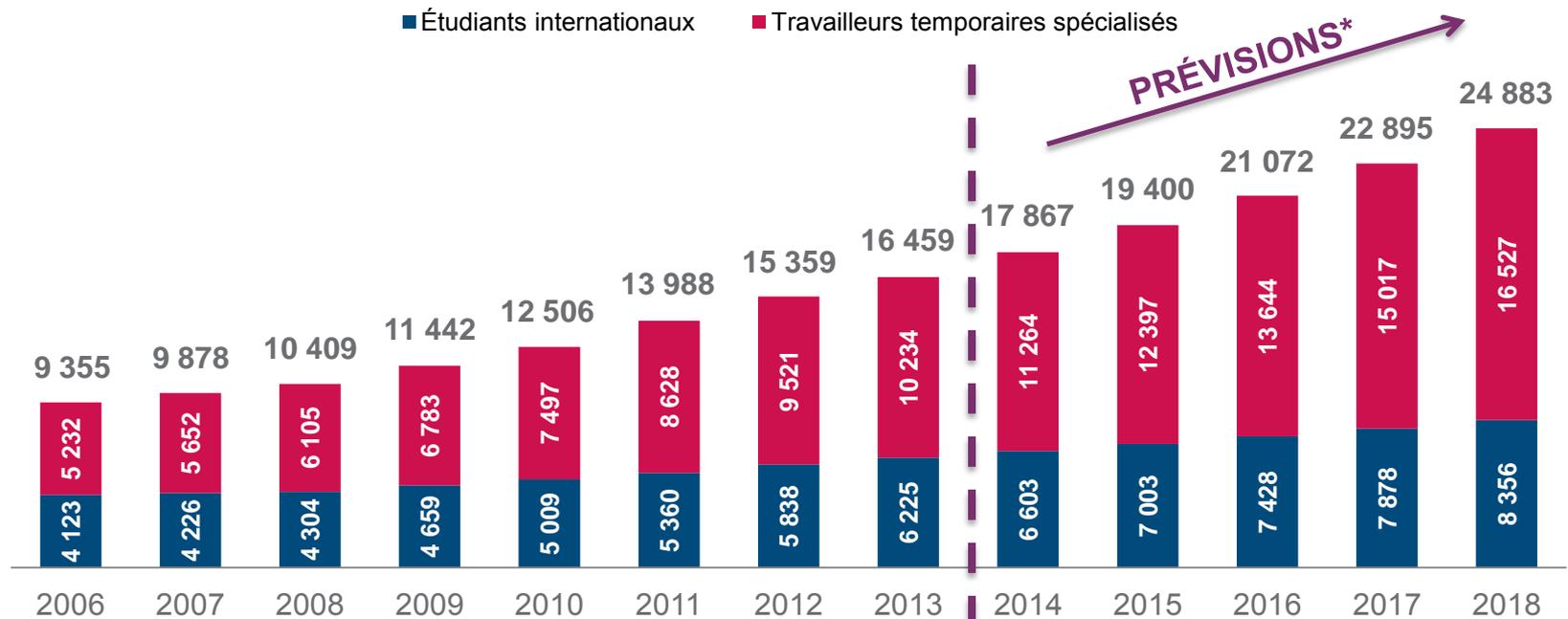
Notes : L'estimation du bassin de candidats ne tient pas compte des indécis et présentent donc un portrait conservateur de la situation.

On pose l'hypothèse que le tiers de l'effectif total d'étudiants internationaux obtient son diplôme pour l'année en cours.

Sources : Projections et analyse, Montréal International; Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître, CIC, *Faits et chiffres 2013 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires*, compilation personnalisée, 2014; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS), *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau collégial*, 2014; MESRS, *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire*, 2014

ENVIRON 25 000 TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX SERONT ÉLIGIBLES AU PEQ EN 2018

BASSIN ESTIMÉ DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ÉLIGIBLES AU PEQ, 2006-2013 ET PROJECTIONS 2014-2018



PRÉVISIONS*

* Les prévisions sont estimées à partir du taux de croissance annuel moyen pour la période 2006-2013, qui équivaut à 10 % pour les travailleurs temporaires spécialisés et à 6 % pour les étudiants internationaux.

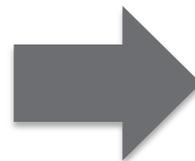
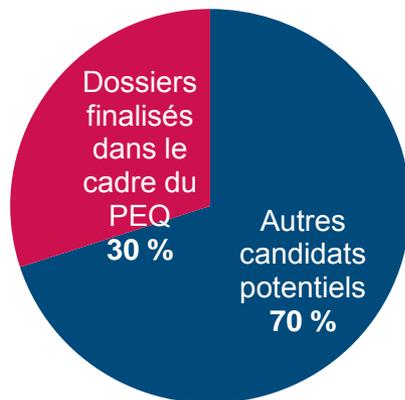
Sources : Projections et analyse, Montréal International; Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître, CIC, *Faits et chiffres 2013 – Aperçu de l'immigration : Résidents permanents et temporaires*, compilation personnalisée, 2014; Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science (MESRS), *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau collégial*, 2014; MESRS, *Statistiques sur les étudiants internationaux dans le réseau universitaire*, 2014

PRINCIPE DIRECTEUR

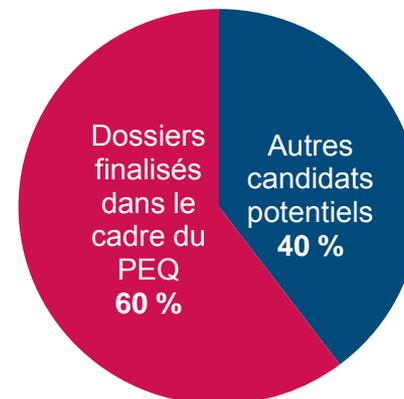
OBJECTIF : FAIRE PASSER À 15 000, D'ICI 2018, LE NOMBRE DE DOSSIERS PEQ FINALISÉS ANNUELLEMENT

PROPORTION DE TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET D'ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX AYANT DÉPOSÉS UNE DEMANDE DE CSQ DANS LE CADRE DU PEQ EN 2014 ET OBJECTIFS POUR 2018

2014



2018



ANNÉE	CANDIDATS (estimation)	DOSSIERS PEQ FINALISÉS	% DES CANDIDATS
2010	12 505	1 533	12 %
2014	17 867	5 363	30 %
2018	24 883	15 000	60 %

OBJECTIF ↓

Sources : Projections et analyse, Montréal International; Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître

AXE 1

ATTRACTION ET ADMISSION
DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES
SPÉCIALISÉS



LES EMPLOYEURS ONT DE PLUS EN PLUS DE DIFFICULTÉS À COMBLER LEURS BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE LOCALEMENT

- Près d'**un** employeur **sur cinq** rapporte avoir eu des **difficultés de recrutement** en 2012, selon une enquête d'Emploi-Québec
 - 67 % des postes difficiles à pourvoir sont des postes de niveaux gestion, professionnel ou technique (catégories 0, A et B de la Classification nationale des professions)
- **Plus d'une dizaine** de professions (voir liste en annexe) en lien avec la haute technologie offrent des **perspectives** d'emploi **favorables** d'ici 2017 dans le Grand Montréal
 - Forte croissance de l'emploi à prévoir d'ici 2021 dans les domaines des sciences naturelles et appliquées (secteurs des technologies de l'information (TI), des sciences de la santé et de l'aérospatiale), selon les perspectives à long terme d'Emploi-Québec
 - Besoins de main-d'œuvre surtout ressentis pour les travailleurs expérimentés
- **De plus en plus** d'entreprises participent aux **missions de recrutement** *Journées Québec*, organisées en partenariat avec MI, ce qui témoigne de leur intérêt pour ces événements qui viennent répondre à leurs difficultés à combler des postes clés
 - Le nombre d'entreprises du Grand Montréal participant à ces missions est passé de 16, en 2011, à 31, en 2014 (près du double)
 - Les entreprises participantes se retrouvent surtout dans les secteurs suivants : aérospatiale, finance, génie logiciel, électrique et mécanique, jeux vidéo, santé et TIC

Sources : Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître; Emploi-Québec, *Le marché du travail au Québec : Perspectives à long terme 2012-2021*, 2012; Emploi-Québec, *Enquête 2012 sur les besoins en main-d'œuvre dans les établissements de la région métropolitaine de recensement de Montréal*, 2013; RCGT, *Diagnostic sectoriel de la main-d'œuvre du secteur des technologies de l'information et des communications*, 2011

FACILITER L'ADMISSION DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS URGENTS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

MI croit que le MIDI doit soutenir les employeurs du Grand Montréal dans leurs efforts de recrutement de travailleurs temporaires spécialisés à l'étranger afin de leur permettre de combler rapidement ces postes souvent stratégiques au sein de leur entreprise.

À cette fin, le MIDI doit assurer la fluidité du processus d'obtention de permis de travail temporaire pour cette catégorie de travailleurs. Nous recommandons :

A) QUE LE MIDI MAINTIENNE LE PROCESSUS SIMPLIFIÉ POUR LES DEMANDES DE CAQ POUR TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET L'ALIGNÉ EN CONTINU SUR LES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL.

- Exercice à faire en concertation avec les entreprises et organisations internationales présentes dans le Grand Montréal.

B) QUE LE MIDI INSCRIVE LES PROFESSEURS UNIVERSITAIRES ET CHERCHEURS UNIVERSITAIRES À LA LISTE DES PROFESSIONS BÉNÉFICIAIRE DU PROCESSUS SIMPLIFIÉ POUR LES DEMANDES DE CAQ (AVEC LA COLLABORATION D'EMPLOI-QUÉBEC).

- Les universités contribuent grandement à la vitalité économique et à l'attractivité du Grand Montréal par leurs activités de recherche et de formation de la main-d'œuvre de la métropole. Cette mesure viendrait appuyer les secteurs de la recherche et de la formation universitaire au même titre que les autres secteurs bénéficiant du processus simplifié.

C) QUE LE MIDI S'APPUIE SUR UN ÉVENTAIL PLUS LARGE DE STATISTIQUES POUR LA JUSTIFICATION DES SALAIRES HORAIRES DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS DANS L'ÉTUDE DES DEMANDES DE CAQ.

- Actuellement, les statistiques provinciales d'Emploi-Québec sont la seule référence. Les critères d'analyse dans le cadre d'une demande de CAQ devraient pouvoir s'appuyer sur d'autres sources statistiques (statistiques de l'industrie et/ou d'ordres professionnels, échelles salariales internes et autres facteurs d'affaires) qui pourraient justifier le salaire offert.

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES DES SECTEURS DE POINTE DANS LE RECRUTEMENT INTERNATIONAL

En plus de faciliter l'admission des travailleurs temporaires spécialisés, le MIDI doit également jouer un rôle dans le soutien au recrutement international, comme il le fait déjà dans le cadre des missions de recrutement *Journées Québec*.

Certains éléments méritent d'être poussés plus loin pour que le Grand Montréal puisse tirer son épingle du jeu et soit connu et reconnu des talents stratégiques étrangers* comme une destination de choix pour vivre et travailler. Ainsi, nous recommandons :

D) QUE LE MIDI AUGMENTE SES EFFORTS DE PROMOTION VIA LE WEB ET LES MÉDIAS SOCIAUX.

E) QUE LE MIDI SOUTIENNE L'ORGANISATION DE MISSIONS DE RECRUTEMENT SECTORIELLES EN PLUS DES MISSIONS ACTUELLES.

- Une logique sectorielle doit être considérée dans la sélection des destinations (bassins) et l'organisation des missions pour satisfaire les besoins spécifiques des industries propres au Grand Montréal : aérospatiale, finance, jeux vidéo et effets spéciaux, etc.

* Définition à l'annexe 2



AXE 2

RÉTENTION DES TRAVAILLEURS
TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET
DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

TROIS GRANDS IRRITANTS FREINENT LA RÉTENTION DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Synthèse des résultats des sondages et groupes de discussion menés pour une étude à paraître

		ÉTUDIANTS	TRAVAILLEURS
IRRITANTS MAJEURS	Accès à l'emploi	<ul style="list-style-type: none"> • Ressources d'aide à l'emploi disponibles, mais peu connues • Incertitude liée au statut temporaire post-diplôme 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté pour les conjoints de trouver un emploi
	Processus d'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Processus méconnu et considéré complexe • Processus complexifié par les réformes récentes • Longueur des délais au fédéral 	
	Niveau requis de maîtrise du français	Pour non francophones : <ul style="list-style-type: none"> • Limite l'obtention de la résidence permanente • Difficile et coûteux d'apprendre la langue en peu de temps 	
AUTRES IRRITANTS	Maîtrise de l'anglais	Pour francophones : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance insuffisante de l'anglais qui freine l'accès à l'emploi 	
	Qualité de vie	<ul style="list-style-type: none"> • Accès difficile au système de santé et de garderies, infrastructures, etc. 	

Source : Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître

ÉLARGIR LA PORTÉE DU PEQ ET METTRE DE L'AVANT DES CRITÈRES DE SÉLECTION QUI FAVORISENT LES IMMIGRANTS TEMPORAIRES

MI croit que la rétention des travailleurs temporaires spécialisés et des étudiants internationaux est l'avenue à privilégier pour alimenter le bassin de main-d'œuvre potentielle, favoriser l'accroissement démographique et maintenir notre niveau de vie.

Tout en reconnaissant l'importance du français comme langue officielle et comme langue d'affaires et de travail dans la métropole québécoise, nous ne pouvons que constater que les exigences linguistiques pour l'obtention du CSQ constituent un frein majeur pour la rétention d'immigrants qui sont déjà en voie d'intégration.

À cet effet, nous recommandons :

A) QUE LE MIDI MODIFIE LE NIVEAU DE FRANÇAIS EXIGÉ POUR ÊTRE ADMISSIBLE AU PEQ EN ÉTABLISSANT LE SEUIL REQUIS AU NIVEAU INTERMÉDIAIRE-DÉBUTANT.

- Cette modification ramènerait le niveau exigé pour la connaissance du français au seuil en vigueur à la mise en place du programme en février 2010.

B) QUE LE MIDI MODIFIE LA GRILLE DE SÉLECTION POUR L'OBTENTION DU CSQ DANS L'OPTIQUE DE FAVORISER LA RÉTENTION DES TRAVAILLEURS TEMPORAIRES SPÉCIALISÉS ET DES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX ÉTABLIS DANS LE GRAND MONTRÉAL. Par exemple, le MIDI pourrait :

- Accorder 10 points pour une offre d'emploi permanente validée (OEPV) pour un employeur de la région métropolitaine de Montréal (RMM) au même titre que les OEPV d'un employeur hors RMM.
- Bonifier de 5 points le facteur « séjour au Québec » à titre de travailleur ou d'étudiant.

C) QUE LE MIDI PERMETTE AUX PROPRIÉTAIRES EXPLOITANTS D'UNE ENTREPRISE DE DÉPOSER UNE DEMANDE PEQ.

- Cette mesure viendrait favoriser l'attraction d'entrepreneurs et, incidemment, répondre aux enjeux de déficit entrepreneurial dans le Grand Montréal et au Québec.

MIEUX FAIRE CONNAÎTRE LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES RÉSIDENTS PERMANENTS ET LE RENDRE PLUS RAPIDE

MI a constaté, dans le cadre de la réalisation d'une étude conjointe avec le Conseil emploi métropole qui porte sur les facteurs de rétention des immigrants temporaires*, que le manque d'information au sujet du processus d'obtention du CSQ est un irritant majeur à la rétention des étudiants internationaux.

Nous recommandons :

D) QUE LE MIDI ET/OU SES PARTENAIRES RÉGIONAUX DÉPLOIENT PLUS DE RESSOURCES SUR LES CAMPUS COLLÉGIAUX ET UNIVERSITAIRES DU GRAND MONTRÉAL POUR FAIRE LA PROMOTION DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE ET, AINSI, FAIRE CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES AVENUES POUR L'OBTENTION DU CSQ.

- À l'heure actuelle, le MIDI rapporte qu'il informe seulement 1 000 étudiants sur un effectif d'environ 28 000 étudiants internationaux au sujet de la résidence permanente.

E) QUE LE MIDI DEMANDE À CIC DE PRENDRE PART AUX SÉANCES D'INFORMATION POUR QUE LES ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX SOIENT AUSSI INFORMÉS SUR LA PORTION FÉDÉRALE DU PROCESSUS D'OBTENTION DE LA RÉSIDENCE PERMANENTE.

MI reconnaît les efforts du MIDI pour réduire les délais dans le traitement des demandes de CSQ, notamment par l'introduction du PEQ et la priorisation de certaines demandes. Néanmoins, les délais demeurent très longs pour la portion fédérale du processus.

Nous recommandons :

F) QUE LE MIDI DEMANDE À CIC DE PRIORISER LES DEMANDES DE CSQ JUGÉES PRIORITAIRES PAR LE MIDI, SOIT LES DEMANDES DANS LE CADRE DU PEQ, LES DEMANDES AVEC VALIDATION D'EMPLOI OU AYANT UN DOMAINE DE FORMATION PRIVILÉGIÉ.

* Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître



CONCLUSION



CONCLUSION

Le **volet économique** de la nouvelle **politique d'immigration** doit s'appuyer sur un **arrimage** plus direct avec les besoins du **marché du travail**. Nous croyons que cela passe en grande partie par l'attraction, l'accueil et la rétention de travailleurs temporaires spécialisés et d'étudiants internationaux.

Comme en fait mention notre étude conjointe avec le Conseil emploi métropole sur la rétention des immigrants temporaires*, nous souhaitons rappeler au MIDI l'importance de se doter d'outils nécessaires et d'indicateurs de suivis fiables, tel que le taux de rétention, pour assurer un meilleur suivi des cohortes. À cet effet, la réalisation de consultations périodiques auprès de travailleurs et étudiants étrangers pourrait favoriser une meilleure rétention.

La démarche en cours doit permettre au MIDI de **mieux accompagner** les **travailleurs temporaires spécialisés** et les **étudiants internationaux** dans leurs démarches d'obtention du CSQ compte tenu de leur fort potentiel d'intégration.

Nous réitérons notre entière disposition à collaborer pour assurer la réussite de la politique. Plus que jamais, l'**immigration** est un **vecteur clé de la prospérité** démographique et socioéconomique du Grand Montréal.

* Conseil emploi métropole et Montréal International, *Étude des facteurs associés à la rétention des immigrants temporaires dans le Grand Montréal*, à paraître



ANNEXES



ANNEXE 1

LISTE DES PROFESSIONS EN LIEN AVEC LA HAUTE TECHNOLOGIE ET OFFRANT DES PERSPECTIVES D'EMPLOI FAVORABLES D'ICI 2017 DANS LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL

- Directeurs/directrices des services de génie
- Gestionnaire de systèmes informatiques
- Ingénieurs civils/ingénieures civiles
- Ingénieurs/ingénieures en aérospatiale
- Ingénieurs informaticiens/ingénieures informaticiennes (sauf ingénieurs/ingénieures en logiciel)
- Mathématiciens/mathématiciennes, statisticiens/statisticiennes et actuaires
- Analystes et consultants/consultantes en informatique
- Analystes de base de données et administrateurs/administratrices de données
- Ingénieurs/ingénieures en logiciel
- Programmeurs/programmeuses et développeurs/développeuses en médias interactifs
- Concepteurs/conceptrices et développeurs/développeuses web
- Agents/agentes de soutien aux utilisateurs
- Évaluateurs/évaluatrices de logiciels et de systèmes informatiques

Source : Emploi-Québec, Information sur le marché du travail en ligne, 2015

ANNEXE 2

SIX FACTEURS DÉTERMINENT LA NATURE STRATÉGIQUE D'UN TALENT ÉTRANGER

- Degré de difficulté à trouver localement le profil d'employé requis
- Importance du poste pour la croissance des affaires de l'entreprise
- Importance du secteur ou de l'entreprise pour la croissance économique
- Niveau de rémunération du poste
- Degré de formation et de spécialisation
- Nombre d'années d'expérience requis

MONTREAL INTERNATIONAL

